

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1979)

Heft: 1756

Rubrik: Rubrique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RUBRIQUE ROMANDE

GENÈVE PRISÉE PAR LES MAISONS DE VENTE AUX ENCHÈRES

Les grandes maisons londoniennes de ventes aux enchères entretiennent depuis plusieurs années des succursales à Genève et à Zürich dont elles tirent de fructueux bénéfices. C'est ainsi que la maison Christie's a organisé en mai une série de treize ventes aux enchères dans un grand hôtel genevois qui on réalisé 33.4 millions de francs, c'est-à-dire une dizaine de millions de livres sterling. Une de ces ventes fut l'occasion de la plus haute enchère jamais remportée pour un garde-temps: 650,000 francs pour une pendulette "art déco" en forme de portique japonais, en cristal de roche, onyx noir, émail et diamants, dotée d'un mouvement Vacheron & Constantin et créée en 1926. Cette pendulette avait été évaluée par les experts à 100,000 francs! D'où s'impose la conclusion que le marché se moque parfois des appréciations des experts...

Toujours à Genève, mais sur un tout autre sujet, on a relevé l'ouverture, le 1er juin, d'une librairie de femmes au-dessus de la Taverne de la Madeleine. Ce magasin a été fondé par douze femmes constituées en coopérative, et décidées à servir toutes celles et tous ceux que la littérature féminine ou féministe intéresse. Cette librairie, qui s'est donné le nom d'"Inédite", proposera des publications écrites par des femmes ou les concernant directement. Elle s'intéressera aux revues, à des oeuvres peu connues, françaises ou italiennes, espagnoles allemandes ou anglaises. Les gérantes tiennent d'autre part à ce que l'on fréquente la librairie pour venir y discuter, de littérature bien entendu, mais aussi de problèmes que toute femme peut avoir.

DES AVIONS QUI TOMBENT DANS L'EAU

Les accidents d'avions n'intéressent sans doute pas tout le monde. Toujours est-il que deux accidents d'avions s'abîmant dans l'eau ont été rapportés par la presse romande pendant la deuxième quinzaine de mai. La chose n'est pas fréquente.

Le premier a frappé un pilote militaire de trente-deux ans qui effectuait un exercice en formation avec trois autres "Hunter" au-dessus du lac de Neuchâtel dans le cadre de grandes manoeuvres

intéressant les troupes d'aviation et de défense contre avion.

L'accident s'est produit lorsqu'une formation de quatre "Hunter" volant au-dessus du lac a effectué un virage pour revenir en arrière pour accomplir une mission tactique dans la région du Val-de-Travers. En prenant ce virage, un des appareils perdit de l'altitude et, au sud de Neuchâtel, heurta la surface des flots. Le pilote a trouvé la mort dans l'accident bien qu'il ait pu être retiré de l'avion avant que celui-ci ne s'enfonce.

Il paraît peu probable qu'une défaillance technique soit à l'origine de cet accident. Même dans le cadre de manoeuvres, les chasseurs n'ont pas l'autorisation de voler à très basse altitude sur le lac. Une explication possible serait que la patrouille, s'exerçant à des attaques sur des postes de DCA situés dans le Val-de-Travers, ait voulu les prendre par surprise en volant au-dessous des faisceaux radio.

Le deuxième accident prend les dimensions d'une catastrophe — la troisième de l'histoire de l'aviation suisse par le nombre des morts. Le rapport d'enquête sur la catastrophe survenue le 18 décembre 1977 à une Caravelle de la SATA (Société genevoise de transports aériens) à l'atterrissage à Funchal (Açores) vient d'être publié. Trente-six personnes avaient trouvé la mort et vingt-et-une autres furent blessées lors d'un amérissage involontaire au cours de l'approche.

Le rapport conclut que le passage de l'avion en-dessous du plan de descente prescrit a pu provenir d'un défaut de coordination entre les pilotes et d'une illusion sensorielle de l'équipage alors que celui-ci était préoccupé par la recherche de repaires visuels de la piste.

L'accident a eu lieu lors d'une nuit sombre à l'approche de l'aéroport de Funchal qui exige des pilotes beaucoup de précision en raison de sa situation topographique, du peu de longueur de sa piste (1600 m), et des vents défavorables qui y règnent.

L'avion est donc descendu au-dessous des 720 pieds tolérés au cours de son approche en "circling" bien qu'il eût perdu la piste de vue. Les manuels de vol autorisent qu'on descende en-dessous de l'altitude prescrite dans certains cas, mais à condition qu'on ne perde pas la piste de vue. Or, les deux pilotes ayant décidé de descendre à 650

pieds afin de ne pas "poser trop long" sur cette piste relativement courte pour les Caravelles, auraient détourné leur attention des instruments de bord en recherchant la piste. Ne se rendant pas compte de leur perte d'altitude, ils se sont abîmés en mer à 4 km du bout de la piste.

AMÉNAGEMENTS DIVERS

Réunis en assemblée générale, la Société des amis du château de La Sarraz ont pris connaissance d'un projet de création d'un "Musée du Cheval" dans ce célèbre édifice vaudois et de l'ouverture, cet automne, d'une exposition consacrée au thème du "cheval dans l'art".

A l'autre bout du Canton, le Conseil communal de Saint-Saphorin, le haut lieu des vins vaudois, a décidé d'affecter 100,000 francs à la réfection de son illustre clocher, "cette humble toiture à bâtière, qu'on ne voit jamais chez nous" comme l'a écrit l'écrivain Paul Budry. Les travaux débiteront d'ici peu avec l'assistance de la section des Monuments historiques du Département des travaux publics.

Les Yverdonnois auront d'autre part la satisfaction d'apprendre que la voie ferrée qui les relie à Fribourg via Payerne ne sera pas supprimée, comme l'avait laissé croire certaines rumeurs. A leur demande expresse, les édiles d'Yverdon ont reçu l'assurance des CFF que la fermeture de cette voie n'était pas envisagée malgré le désir des chemins de fer de fermer certaines voies régionales.

Toujours à la recherche de nouveaux emplacements pour la formation de nos soldats, l'Armée a inauguré une nouvelle place d'armes à Chamblon, près d'Yverdon, en présence du conseiller fédéral Gnaegi, chef du Département Militaire. Siège de l'école antichar de l'infanterie, elle est la place d'armes la plus moderne de notre pays, réalisée à la fois selon les normes de standardisation des projets et des modes de construction élaborés au début des années soixantes pour les installations de Drogens, Wangen et Isonne.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Gnaegi a mis l'accent sur l'importance de la défense antichars au niveau de l'infanterie, ossature de notre défense combinée.

Pierre-Michel Béguin